

# COMPTE RENDU du Conseil des Sages

## du 24 septembre 2024

### **ORDRE DU JOUR : Stationnement, bilan et perspectives**

#### *Rétrospective de la saison estivale :*

Été 2024, record absolu de fréquentation sur les parkings de la Villette, de la Poste et du Terreau.

En parallèle des économies ont été faites sur les frais de fonctionnement. (économie d'énergie, charge salariales, automatisation, etc...)

A ce jour, 3 heures gratuites sur la Poste, la Villette et Guilhempierre à venir en février 2025 et 2 heures sur le Terreau et Drouille.

#### ⇒ **Parking Guilhempierre :**

- **Questions / réponses** : sur le surcoût par rapport au prévisionnel de la construction du parking, pas déraisonnable, le prix par place reste inférieur à celui du parking de la Villette construit presque 10 ans plus tôt.
- Ce parking comme les autres en ouvrage sera équipé de plusieurs caméras de vidéo protection à chaque niveau et raccordé au centre de supervision urbain.
- Ce parking sera efficient en consommation énergétique car pourvu dès sa conception en éclairage LED.
- Le toit sera végétalisé afin de faire baisser la température à l'intérieur de la structure tout en apportant un agrément esthétique.

#### ⇒ **Parking du Terreau :**

- Objectif de libérer les places les plus proches des commerces et du cœur de ville

\*proposition de réformer la politique de stationnement du terreau

- **Enjeux** : Augmenter l'accessibilité et la rotation des places proches des commerces du centre ancien

- **Végétalisation** : Projet évoqué et actuellement à l'étude qui est proposé au conseil des sages en tant que 1ere instance consultée. A venir Le CIQ et l'association des commerçants.

Les petites animations pourront continuer à se dérouler sur la place du terreau après ce projet.

- **Constat** : le parking du terreau bénéficie de 2 heures gratuites ce qui le rend trop attractif et compétitif par rapport à la Villette et la poste, et surtout Guilhempierre qui demain sera situé à seulement quelques mètres à vol d'oiseau.

***3 possibilités s'offrent à nous :***

- 1/ baisse du temps de gratuité
- 2/ hausse du tarif horaire
- 3/ les deux solutions combinées

**VOTE DE PRINCIPE** : Végétalisation du Terreau qui entraînera la suppression d'une dizaine de place en créant une allée ombragée qui partira du monument aux mort et rejoindra l'ombrière.

Utilisant un type d'arbre qui ne nécessitera pas de grande profondeur pour les racines et qui résistera à la sécheresse.

**Vote favorable à l'unanimité des présents**

⇒ **Parking de la poste** :

- **Horaires** : Ouverture 24h/24
- **Toilettes publiques** : à Intégrer dans le projet de réhabilitation du parking
- **Cœur de ville** : lancement des abonnements à l'intérieur du périmètre des bornes escamotables pour les ayant droits leur permettant de stationner sur une centaine de places matérialisées à l'intérieur de la « poire ».

⇒ **Stationnement PMR :**

**Questions / réponses :** Pour les PMR, pourrait-on envisagé de rajouter des places sur le tour de ville comme par exemple les jours de marchés ?

- La ville met tout en œuvre pour respecter les normes en la matière sur la commune.
- Une communication est prévue sur les réseaux sociaux et le site de la Ville pour rappeler que les places PMR sont gratuites même sur les zones d'horodateurs par exemple.

⇒ **Stationnement arrêt minute :**

- Les aires de livraison sont matérialisées par des tracés jaunes.

**Rappel :** *Les zones dédiées à la livraison sont accessibles à tous les usagers à partir de 11h30 pour une durée de 15 minutes.*

- Déploiement prévu sur les emplacements fléchés PMR du cœur de ville, de 20 capteurs au sol, qui avertiront en temps réel raccordés en basse consommation 4G sur l'état d'occupation des places.

**Intérêts :**

- Possibilité de diligenter des patrouilles de police municipale en cas de stationnement abusif.
- Communiquer aux usagers une carte en temps réel des données sur l'application mobile « J'aime Manosque » et sur le site internet de la ville dans le cadre du projet « Ville Connectée ».

Une application mobile gratuite « PAY BY PHONE » est d'ores et déjà disponible pour régler son stationnement.

**INFORMATION PARKING :**

- Aménagement à venir sur le parking Dolto- Nouvel Hôpital dont la livraison est prévue au printemps 2025.
- Début des travaux à partir du 01/10/24 sur le même mode du parking de Drouille, vidéo surveillance, éclairage, ombrage par des panneaux photovoltaïques et 3 h gratuites.

⇒ **VITESSE** :

- Nouveau zonage à l'étude sur la ville de Manosque à la demande du maire en vue de l'obligation d'un plan de sécurité routière scrupuleux pour la ville en passage en zone 30 dans le centre-ville.
- Choix d'apposer des radars de vitesse dont la décision revient à l'Etat, un courrier adressé au préfet est prévu pour demander une dérogation à titre expérimental afin d'autoriser des radars en centre-ville.

**Questions / réponses** : Y aurait-il des retombées financières en réduisant à 1h la gratuité du parking ?

- 90 % des usagers ne paient pas le parking car bénéficient du temps de gratuité. En réduisant cette dernière, il est logique que le nombre de paiement augmente en proportion.

**FIN DU COMPTE RENDU.**